

Débats du MQI – Vers la convergence LA LAÏCITÉ ET LA QUESTION NATIONALE

Dimanche, 28 avril 13h30, à la SSJB Montréal

La Laïcité de l'État est une composante indispensable de la République du Québec que nous voulons construire. Elle s'oppose au multiculturalisme, que certains qualifient plutôt de multi-tribalisme. La laïcité vise au contraire le vouloir vivre ensemble dans une même nation. Pour établir la laïcité dans le domaine public, l'insoutenable hystérie du Canada anglais à l'égard de la loi 21 nous montre que cela ne sera possible que lorsque le Québec sera un pays indépendant.

Dans son récent jugement sur la loi 21, la Cour d'appel du Québec, s'est vue forcée d'en confirmer la légalité à cause de la clause nonobstant de la Constitution canadienne qui donne préséance à la souveraineté parlementaire, mais elle s'est quand même permis d'invalider certains aspects de la loi qui font largement consensus au Québec. Depuis le coup de force de 1982 imposé au Québec, la clause de souveraineté parlementaire est contestée, bien qu'elle offre une protection limitée aux lois votées par notre Assemblée nationale. Pour la loi 21, tout comme pour la langue, le combat n'est pas terminé. Les choix du Québec sont et seront âprement combattus par de larges secteurs de la société canadienne et par l'État multiculturel canadien. Tant que nous serons dans le Canada, la Cour Suprême décidera en définitive si nous avons le droit d'être nous-mêmes au Québec en votant nos propres lois sans ingérence extérieure.

Plusieurs questions seront traitées par les panelistes et les participants au cours du débat:

- L'évolution de la laïcité au Québec, du rapport Parent à la Charte des valeurs et à la loi 21 ;
- Les limites de la loi 21 et les mesures additionnelles qui seraient nécessaires ;
- L'opposition du Canada multiculturaliste à l'égard de la laïcité contre le Québec;
- La fragilité de la province de Québec à l'égard des tribunaux canadiens et l'avenir prévisible.

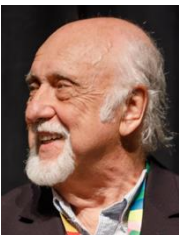
LES PANÉLISTES



Daniel Baril est un journaliste, anthropologue et écrivain québécois, militant laïque et humaniste de longue date, membre du [Mouvement laïque québécois](#) qu'il préside depuis plus d'une vingtaine d'années. Il a remporté quatre fois le Prix du meilleur article de langue française décerné par le Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation. Il a notamment codirigé l'ouvrage collectif [Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec](#) (2013) et [Tout ce que la science sait de la religion](#) (2018).



André Binette est un constitutionnaliste qui a exercé le droit pendant plus de trente ans. Il a été choisi comme conseiller juridique principal de l'équipe de négociation du Québec dans l'éventualité d'un OUI lors du référendum de 1995. Il fut aussi le principal rédacteur du mémoire et de la plaidoirie dans le renvoi à la Cour suprême de 1998. Il a également œuvré longuement en milieu autochtone et a publié plusieurs ouvrages dont [La fin de la monarchie au Québec](#) (2018) et [Plaidoyer pour un Québec indépendant](#) (2021).



Gilbert Paquette est professeur émérite de la Télé-université et fondateur de son Institut de recherche en IA appliquée (LICEF). Militant au Parti québécois dès sa fondation en 1968, député et ministre de la Science et de la Technologie (1976-1985), il a ensuite mis sur pied ou présidé divers mouvements : IPSO, RCI, Conseil de la souveraineté, OUI Québec, MQI. Il a publié des ouvrages en technologie éducative et cinq essais politiques, dont [Un pays en tête](#) (2017) et [Le sens du Pays-Refonder le combat indépendantiste](#) (2020).